



BILAN ENTREES ET SORTIES FAUNE SAUVAGE 2023

CVFSE / Oniris

CENTRE VETERINAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES ECOSYSTEMES



OBJET	Bilan des entrées/sorties faune sauvage 2023
STRUCTURE	Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes (CVFSE)
ADRESSE	Oniris VetAgroBio Nantes Site de la Chantrerie - CS40706 44307 Nantes cedex 03
DIRECTEUR	<ul style="list-style-type: none"> ● Olivier Lambert - Ecologue 02.40.68.28.04 olivier.lambert@oniris-nantes.fr
VETERINAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ● Philippe Gourlay - Epidémiologiste - Directeur clinique faune sauvage CHUV 02.40.68.76.37 philippe.gourlay@oniris-nantes.fr ● Julie Botman – Praticien Hospitalier 02.40.68.77.76 Julie.botman@oniris-nantes.fr
CHARGEES DE SOINS ET DE REHABILITATION	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélie Ollivier amelie.ollivier@oniris-nantes.fr ● Justine Beck justine.beck@oniris-nantes.fr 02.40.68.77.76
SERVICES CIVIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ● Léna Chauvin – « Médiation/soins faune sauvage » ● Tiegan Overton – « Médiation/soins faune sauvage » ● Sasha Phul – « Médiation/soins faune sauvage » ● Maëlle Vermote – « Médiation/soins faune sauvage »
RESEAUX	https://cvfse-nantes.wixsite.com https://www.facebook.com/CVFSE.ONIRIS.NANTES https://www.instagram.com/cvfse.oniris/

Date de réalisation : janvier 2023

Photo de couverture : Fous de Bassan (*Morus bassanus*) (photo O. Lambert)

EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX ACCUEILLIS DEPUIS 2013

Entre 2013 et 2023, le nombre d'animaux reçus au CVFSE a augmenté de 37 % ([Tableau N°1](#)) en lien principalement avec un accueil plus important de mammifères et plus particulièrement de hérissons. Ces trois dernières années, le nombre d'animaux reçus est équivalent et se situe au même niveau qu'avant les « années Covid ». Le nombre d'oiseaux reçus en 2023 est légèrement inférieur à 2022 du fait notamment de l'absence d'épisodes prolongés de canicule.

Tableau N°1 : Evolution du nombre d'animaux reçus au CVFSE de 2013 à 2023 (sans prise en compte des tempêtes hivernales 2013-2014).

Année	oiseaux	mammifères	reptiles/amphibiens	TOTAL
2013	1 308	236	12	1 556
2014	1 485	402	11	1 898
2015	1 641	418	4	2 063
2016	1 987	563	8	2 558
2017	1 245	494	10	1 749
2018	1 626	639	6	2 271
2019	1 036	555	7	1 598
2020	899	514	5	1 418
2021	1 367	898	7	2 272
2022	1 675	740	11	2 426
2023	1 390	741	8	2 139

RECENSEMENT ET CLASSEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2023

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, le CVFSE a reçu **2 139 animaux de 121 espèces différentes** ([Tableau N°2](#)) et originaires de 19 départements de France métropolitaine (rappel 2022 : 2 426 animaux reçus de 124 espèces différentes). Les oiseaux représentent 65 % des entrées, les mammifères 34 % et les reptiles/amphibiens restent très rares (moins de 1 %).

Tableau N°2 : Nombre d'espèces et d'animaux reçus par classe zoologique au CVFSE en 2023.

Classe zoologique	Nombres d'espèces	Nombre d'animaux	Pourcentage
Oiseaux	91	1 390	65 %
Mammifères	25	741	34 %
Reptiles/amphibiens	6	8	1 %
TOTAL	122	2 139	100 %

Les oiseaux

Les oiseaux représentent 65 % des entrées avec 1 390 individus reçus soit une baisse de 17 % par rapport à 2022, et se répartissent parmi 91 espèces (*Tableau N°3*) (rappel 2022 : 1 675 oiseaux de 92 espèces différentes). Les passereaux & assimilés (martinets par exemple) et les rapaces sont les oiseaux majoritairement admis au CVFSE avec 65.8 % des entrées (*Tableau N°3 ; Figure N°1*).

Tableau N°3 : Répartition par groupes zoologiques d'oiseaux reçus au CVFSE en 2023.

Groupes	Nombres d'espèces	%	Nombre d'oiseaux	%
Colombins & gallinacés	5	5,5 %	278	20,0 %
Echassiers & limicoles	11	12,1 %	31	2,2 %
Palmipèdes	22	24,2 %	167	12,0 %
Passereaux & assimilés	40	44,0 %	614	44,2 %
Rapaces	13	14,3 %	300	21,6 %
TOTAL	92	100 %	1 390	100 %

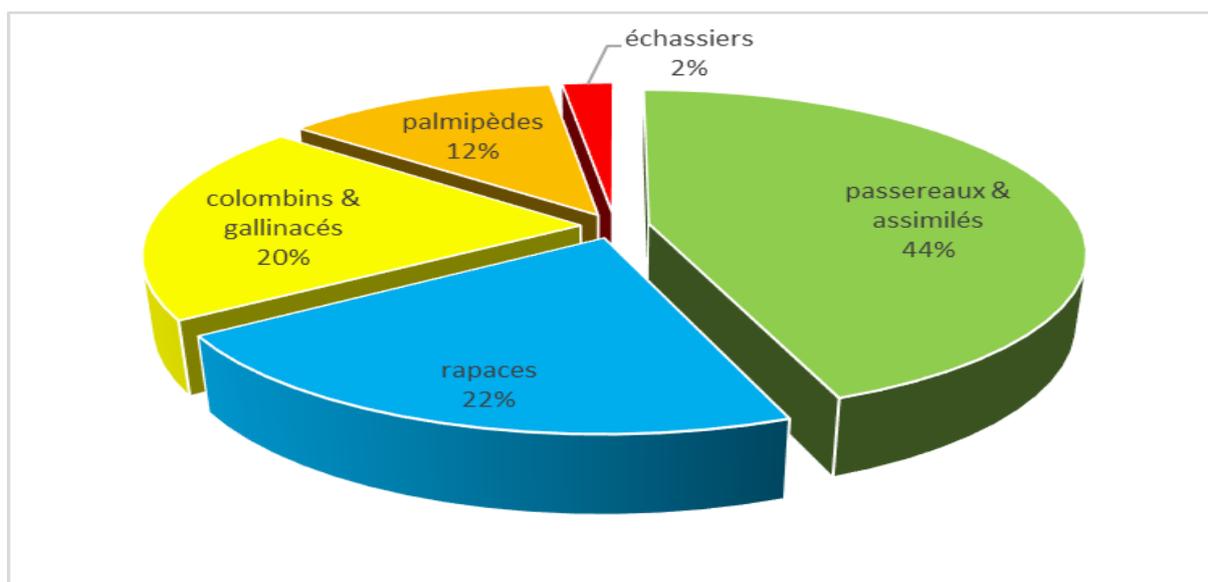


Figure N°1 : Proportion d'oiseaux, par groupes zoologiques, reçus au CVFSE en 2023.

Sur les 91 espèces d'oiseaux (*Tableau N°4*) :

- ✓ 8 sont « très fréquentes » avec des effectifs supérieurs à 50 individus : Pigeon ramier (n=160), Tourterelle turque (n=114), Martinet noir (n=84), Merle noir (n=82), Faucon crécerelle (n=70), Effraie des clochers (n=69), Moineau domestique (n=60), Buse variable (n=59) ;
- ✓ 14 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Chouette hulotte (n=43), Fou de Bassan et Pie bavarde (n=40), Corneille noire (n=39), Mésange bleue (n=30), Grive musicienne (n=28), Goéland argenté (n=27), Etourneau

sansonnnet et Hirondelle de fenêtre (n=24), Mouette rieuse (n=23), Choucas des tours (n=22), Chevêche d'Athéna, Mésange charbonnière et Rougegorge familier (n=21) ;

- ✓ 17 sont « peu fréquentes » avec des effectifs de 5 à 19 individus : Epervier d'Europe et Guillemot de Troil (n=18), Hirondelle rustique (n=16), Canard colvert (n=13), Héron cendré et Pinson des arbres (n=11), Pic épeiche (n=10), ... ;
- ✓ 52 sont « exceptionnelles » avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Mouette mélanocéphale et Gallinule poule d'eau (n=4), Cigogne blanche et Œdicnème criard (n=3), Autour des palombes et Gobemouche noir (n=2), Torcol fourmilier et Grand Labbe (n=1), ...

En 2023, trois nouvelles espèces d'oiseaux pour le CVFSE ont été reçues : un Elanion blanc ([Figure N°2](#)), un Milan royal et un Rossignol philomèle.

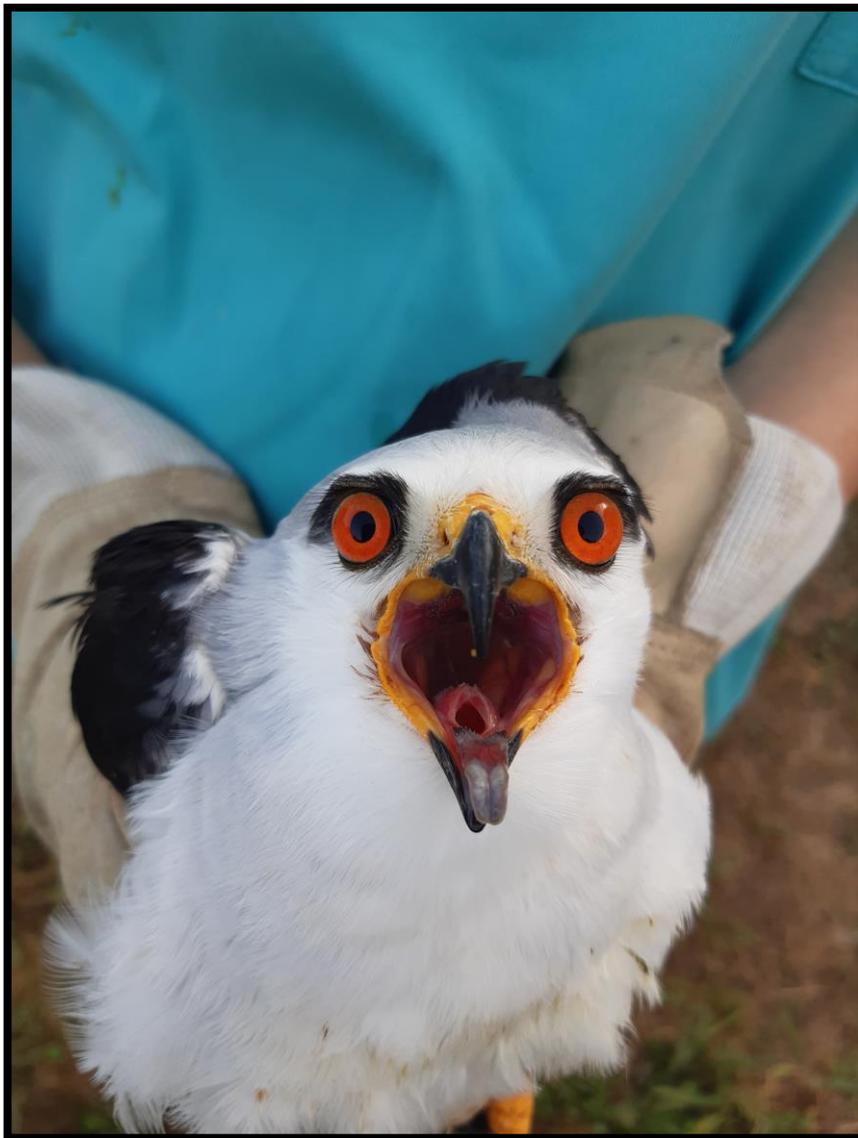


Figure N°2 : Elanion blanc reçu au CVFSE en août 2023 (photo O. Lambert).

Tableau N°4 : Liste exhaustive des oiseaux reçus au CVFSE et leur effectif en 2023.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Accenteur mouchet	7	Gobemouche noir	2	Moineau domestique	60
Aigrette garzette	2	Goéland argenté	27	Mouette mélanocéphale	4
Alouette lulu	1	Goéland brun	8	Mouette rieuse	23
Autour des palombes	2	Goéland cendré	1	Mouette tridactyle	2
Bécasseau variable	1	Goéland marin	2	Océanite culblanc	1
Bergeronnette grise	3	Goéland sp.	6	Édicnème criard	3
Bergeronnette printanière	1	Grand Cormoran	3	Passereau sp.	19
Bondrée apivore	3	Grand Labbe	1	Pic épeiche	10
Busard des roseaux	2	Grèbe castagneux	1	Pic vert	9
Buse variable	59	Grèbe huppé	3	Pie bavarde	40
Caille des blés	1	Grimpereau des jardins	2	Pigeon ramier	160
Canard colvert	13	Grive draine	1	Pinson des arbres	11
Chardonneret élégant	8	Grive mauvis	1	Plongeon imbrin	2
Chevêche d'Athéna	21	Grive musicienne	28	Pouillot véloce	1
Choucas des tours	22	Grosbec casse-noyaux	3	Puffin cendré	1
Chouette hulotte	43	Guillemot de Troïl	18	Râle d'eau	1
Cigogne blanche	3	Héron cendré	11	Roitelet à triple bandeau	2
Corneille noire	39	Héron gardeboeufs	3	Rossignol philomèle	1
Coucou gris	1	Héron pourpré	1	Rougegorge familier	21
Cygne tuberculé	6	Hibou moyen-duc	8	Rougequeue à front blanc	1
Effraie des clochers	69	Hirondelle de fenêtre	24	Rougequeue noir	2
Elanion blanc	1	Hirondelle rustique	16	Sitelle torchepot	1
Epervier d'Europe	18	Ibis sacré	1	Spatule blanche	1
Etourneau sansonnet	24	Labbe pomarin	1	Tadorne de Belon	1
Faisan de colchide	1	Loriot d'Europe	1	Torcol fourmilier	1
Faucon crécerelle	70	Macareux moine	1	Tourterelle des bois	2
Faucon pèlerin	3	Martin-pêcheur d'Europe	9	Tourterelle turque	114
Fauvette à tête noire	8	Martinet noir	84	Troglodyte mignon	1
Fou de Bassan	40	Merle noir	82	Verdier d'Europe	7
Fulmar boréal	2	Mésange bleue	30		
Gallinule poule d'eau	4	Mésange charbonnière	21		
Geai des chênes	9	Milan royal	1	TOTAL	1 390

Le nombre d'oiseaux accueillis augmente exponentiellement à partir de janvier pour atteindre un pic d'entrée en juin (correspondant à la présence des migrateurs et à la période de naissances pour la majorité des oiseaux) puis décroît jusqu'en décembre (*Figure N°3*). Cette répartition est directement liée à l'accueil des juvéniles de rapaces et de passereaux. Depuis quelques années, le CVFSE privilégie la remise au nid des oisillons non blessés de façon à ce que l'élevage soit assuré par les parents, ce qui est préférable pour la croissance et l'émancipation des jeunes.

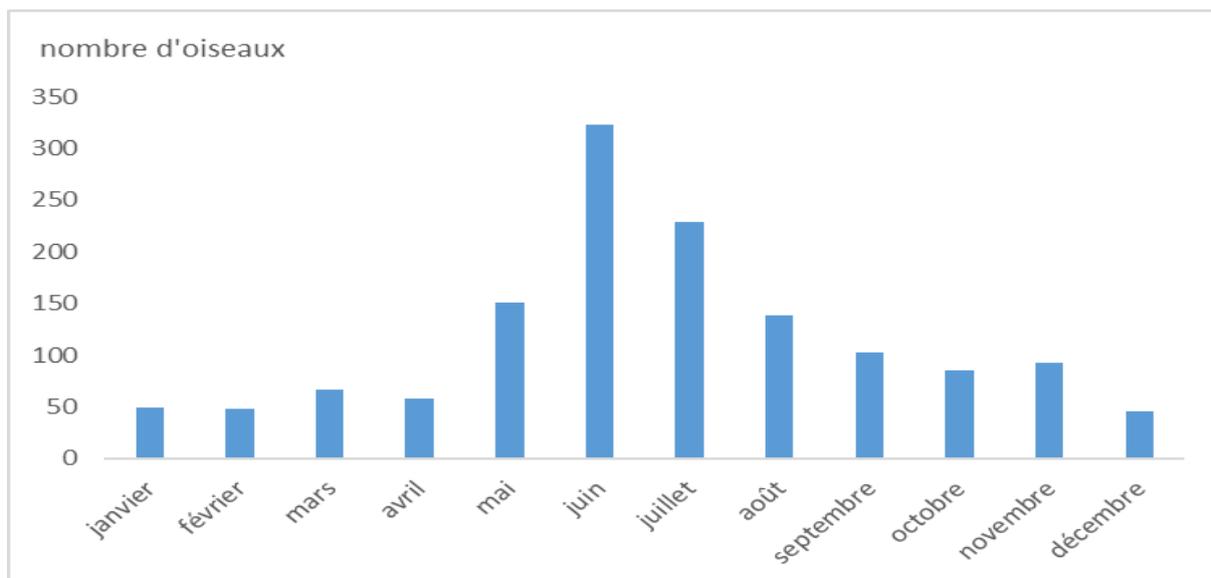


Figure N°3 : Répartition mensuelle des entrées d'oiseaux au CVFSE en 2023.

En 2023, la décroissance du nombre d'oiseaux accueillis de juin à décembre n'est pas régulière. On note en effet un nombre d'accueils anormalement élevé enregistré en novembre, ceci en lien avec les tempêtes successives qui ont sévi sur l'Atlantique fin octobre début novembre, et qui ont entraîné l'échouage de plusieurs centaines d'oiseaux marins sur les côtes françaises atlantiques (*Figure N°4*).



Figure N°4 : Fou de Bassan échoué le 05 novembre 2023 sur la côte à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85) suite aux tempêtes (photo D. Lambert).

Le CVFSE a tout de suite été sollicité par le grand public et les partenaires naturalistes et vétérinaires pour accueillir des oiseaux pélagiques échoués et en état de grande faiblesse. Les premiers oiseaux victimes de ces tempêtes ont été reçus le 31/10/23 (2 Fous de Bassan) et le dernier oiseau le 27/11/23 (Plongeon imbrin). Au total 50 oiseaux pélagiques (de 7 espèces différentes) ont été accueillis dans le cadre de cet épisode climatique : 36 Fous de Bassan (*Morus bassanus*), 7 Guillemots de Troil (*Uria aalge*), 2 Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*), 2 Plongeurs imbrin (*Gavia immer*), 1 Grand Labbe (*Stercorarius skua*), 1 Puffin cendré (*Calonectris borealis*) (**Figure N°6**) et 1 Océanite cul-blanc (*Oceanodroma leucorhoa*) (**Figure N°5**). Le pic d'accueil s'est situé les 06 et 07 novembre avec respectivement 14 et 13 oiseaux reçus (**Tableau N°5**). A l'exception des Fous de Bassan et des Guillemots de Troil, les 5 autres espèces sont des espèces très très rarement reçues au CVFSE. La majorité des oiseaux (86 %) ont été trouvés en Région des Pays de la Loire (30 en Loire-Atlantique, 11 en Vendée, 1 en Maine-et-Loire et 1 en Mayenne), les autres (14 %) en Bretagne (4 dans le Finistère, 2 dans le Morbihan et un dans les Côtes d'Armor).



Figure N°5 : Océanite cul-blanc reçu au CVFSE/Oniris le 03 novembre 2023 (photo J. Botman).

Les oiseaux ont été acheminés par 4 voies différentes : 27 oiseaux en provenance de 3 cliniques vétérinaires, 12 oiseaux directement par les particuliers découvreurs, 9 oiseaux par des bénévoles d'associations naturalistes, 1 oiseau par les pompiers du SDIS 44 et 1 oiseau par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).



Figure N°6 : Puffin cendré reçu au CVFSE/Oniris le 03 novembre 2023 (photo J. Botman).

Tableau n°5 : récapitulatif des oiseaux pélagiques reçus au CVFSE/Oniris lors des tempêtes d'octobre et novembre 2023.

	Fou de Bassan	Guillemot de Troil	Mouette tridactyle	Plongoen imbrin	Grand Labbe	Puffin cendré	Océanite cul-blanc	TOTAL
31/10/23	2							2
03/11/23	1	1				1	1	4
06/11/23	13		1					14
07/11/23	11	2						13
09/11/23	1							1
10/11/23	3				1			4
13/11/23	1		1					2
16/11/23	1	4		1				6
17/11/23	1							1
20/11/23	1							1
21/11/23	1							1
27/11/23				1				1
TOTAL	36	7	2	2	1	1	1	50

A son arrivée, chaque oiseau a reçu un examen clinique complet avec prise de sang pour poser un diagnostic clinique (état général, traumatismes éventuels, ...) et établir un pronostic sur les chances de réhabilitation (*Figure N°7*).



Figure N°7 : Examen clinique d'un Fou de Bassan reçu au CVFSE/Oniris (photo A. Lambert-Bérillon).

Si l'animal était en trop grande souffrance ou s'il n'avait manifestement aucune chance d'être réhabilité, l'oiseau a été immédiatement euthanasié après l'examen clinique, ce qui a malheureusement été le cas pour 9 d'entre eux. Par ailleurs, 1 oiseau était mort à son arrivée. Ainsi 40 oiseaux ont été effectivement hospitalisés, 7 sont décédés quelques heures seulement après leur admission, 9 ont dû être euthanasiés pendant la phase d'hospitalisation (dégradation irréversible de l'état général de l'oiseau), 3 sont morts en hospitalisation, 6 oiseaux ont été transférés après stabilisation médicale et lavage pour la fin de réhabilitation au Centre de Soins LPO de l'Île Grande et 15 oiseaux ont été relâchés. Au bilan, les individus d'espèces exceptionnelles au centre et très fragiles (Puffin, Océanite, Grand Labbe et Mouette tridactyle) sont décédés rapidement malgré les soins d'urgence apportés. La prise en charge des Fous de Bassan (*Figure N°8*) a été un réel succès avec 13 individus relâchés sur les 18 fous qui ont été traités (12 ne sont pas considérés comme hospitalisés : 1 arrivé mort, 7 euthanasiés à l'arrivée et 4 morts quelques heures après l'admission ; 6 ont été transférés à l'Île Grande et y ont été relâchés) soit 72 % de réussite. La réhabilitation des Plongeurs peut également être considérée comme un succès pour cette espèce très fragile et compliquée avec 1 individu sur 2 relâché (*Figure N°10*). Le résultat est médiocre pour les Guillemots avec 1 individu relâché sur les 5 soignés (2 ont en effet été euthanasiés à l'arrivée) soit 20 % de réussite.



Figure N°8 : Fous de Bassan en bassin de réhabilitation au CVFSE/Oniris en novembre 2023 (photo O. Lambert).

Une équipe de 5 personnes a été mobilisée pour la prise en charge de ces oiseaux marins : 1 vétérinaire (examens cliniques, prises de sang, soins vétérinaires, euthanasies, autopsies), 1 chargée de soins et de réhabilitation, le directeur du centre et 1 bénévole (organisation, nourrissage, suivis d'hospitalisation, entretiens et nettoyage des locaux et des matériels, lavage des oiseaux ([Figure N°9](#)), suivi en piscine de réhabilitation). Des bénévoles d'association ont été mobilisés pour réaliser les relâchers des Fous de Bassan. Le Plongeon et le Guillemot ont été relâchés par la vétérinaire et le directeur du CVFSE. La clé de la réussite de cette opération de prise en charge médicale des oiseaux marins pélagiques victimes des tempêtes a reposé sur : 1/ l'expérience du directeur (Erika, Prestige, tempêtes hivernales) et les compétences des personnes mobilisées, 2/ l'organisation optimale de l'équipe (répartition des tâches par personne, planning quotidien et horaires respectés, ...), 3/ la formation d'une équipe « oiseaux marins » opérationnelle et identique sur toute la durée de la crise, 4/ le nombre restreint d'oiseaux accueillis et la quantité limitée d'oiseaux accueillis quotidiennement permettant d'avoir un flux régulier et de ne pas submerger les différentes étapes de la prise en charge, et 5/ la présence de personnel suffisant pour gérer le fonctionnement classique du CVFSE (gestion des arrivages et des soins des animaux reçus en routine).



Figure N°9 : Lavage d'un Plongeon imbrin reçu au CVFSE/Oniris en novembre 2023 (photo J. Botman).



Figure n°10 : Relâcher d'un Plongeon imbrin reçu au CVFSE/Oniris en novembre 2023 (photo J. Botman).

Les mammifères

Les mammifères représentent 34 % des entrées en 2023 avec 741 individus reçus et se répartissent parmi 25 espèces ([Tableau N° 6](#)) (Rappel 2022 : 740 mammifères de 25 espèces différentes).

Tableau N°6 : Liste exhaustive des mammifères reçus au CVFSE et leur effectif en 2023.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Belette d'Europe	1	Lièvre d'Europe	18	Pipistrelle commune	48
Blaireau européen	3	Loir	1	Pipistrelle de Kühl	9
Campagnol agreste	1	Loutre d'Europe	3	Putois d'Europe	1
Chevreuil	13	Martre des pins	1	Rat surmulot	2
Ecureuil roux	37	Mulot sp.	5	Renard roux	14
Fouine	7	Mulot sylvestre	4	Sanglier	3
Hérisson d'Europe	541	Murin à moustaches	2	Sérotine commune	3
Lapin de garenne	13	Musaraigne sp.	5	Souris grise	1
Lérot	3	Oreillard gris	2	TOTAL	741

Les hérissons sont les mammifères toujours majoritairement recueillis au CVFSE avec 73 % des entrées et le nombre reçu en 2023 est exactement le même qu'en 2022 (n=541) ! Cette espèce est encore l'espèce de loin la plus représentée au CVFSE en 2023 toutes espèces confondues et représente $\frac{1}{4}$ des entrées ([Figure N°11](#)) ;

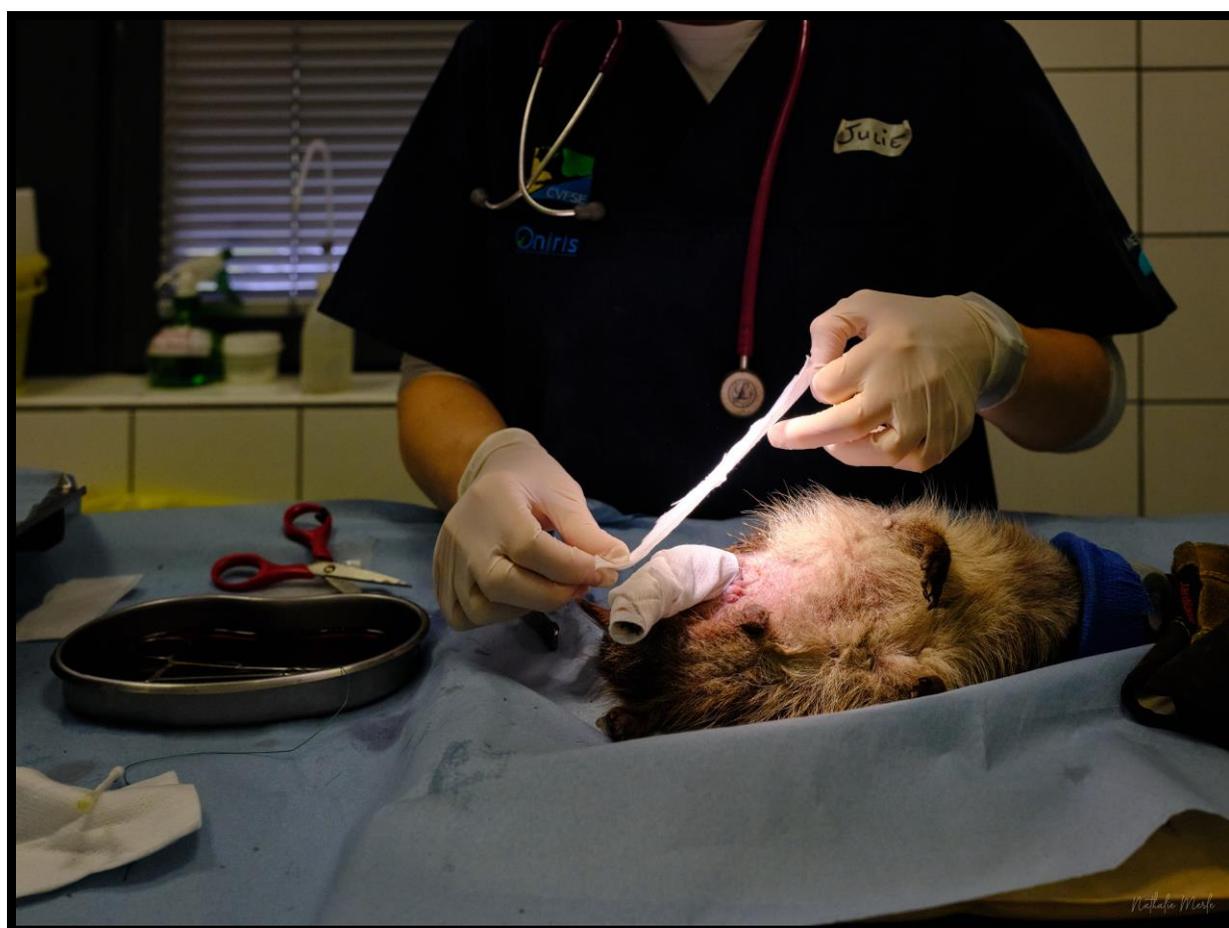


Figure N°11 : Soins vétérinaires sur un Hérisson d'Europe reçu au CVFSE en 2023 (photo N. Merle).

Le nombre de lapins de garenne et de lièvres est en légère augmentation par rapport à 2022 (n=31 en 2023 contre 23 en 2022), comme le nombre de petits rongeurs (souris, mulots, ...) et petits insectivores (musaraignes) (n=22 en 2023 contre 16). Le CVFSE a reçu néanmoins deux fois moins de chevreuils en 2023 (n=13) qu'en 2022 (n=25).

Parmi les 25 espèces de mammifères reçus en 2023 (*Tableau N° 6*) :

- ✓ 1 est « très fréquente » avec un effectif supérieur à 50 individus : Hérisson d'Europe (n=541) ;
- ✓ 2 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Pipistrelle commune (48) et Ecureuil roux (n=37) ;
- ✓ 7 sont "peu fréquentes" avec des effectifs de 5 à 19 individus : Lièvre d'Europe (n=18), Renard roux (n=14), Chevreuil et Lapin de garenne (n=13), ... ;
- ✓ 15 sont exceptionnelles avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Belette (n=3), Loutre (n=2), Putois (n=1) ...

La répartition du nombre de mammifères accueillis (*Figure N°12*) est dépendante de la répartition du nombre de hérissons reçus (et en décalage par rapport à celle des oiseaux) : augmentation forte au début du printemps avec les naissances puis accueil soutenu à l'automne avec les jeunes issus des secondes portées de hérissons et faibles avec l'arrivée des mauvais jours.

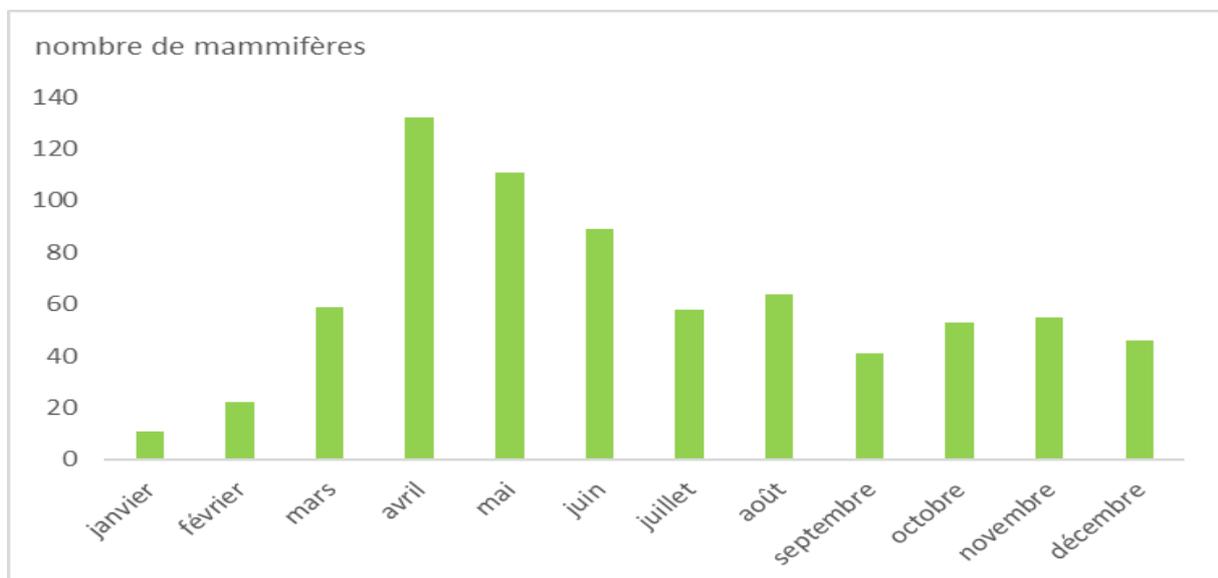


Figure N°12 : Répartition mensuelle des entrées de mammifères au CVFSE en 2023.

Les reptiles & amphibiens

Les reptiles/amphibiens sont toujours très rares et représentent 0,37 % des entrées en 2023 avec 8 individus reçus de 6 espèces différentes : Couleuvre à collier (n=1), Couleuvre d'Esculape (n=1), Crapaud commun (n=3), Lézard vert (n=1), Salamandre tachetée (n=1) (*Figure N°13*) et Tarente de Maurétanie (n=1).



Figure N°13 : Salamandre tachetée reçue au CVFSE en 2023 (photo O. Lambert).

CAUSES D'ENTRÉE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2023

Dix causes d'entrées majeures ont été utilisées au CVFSE en 2023 pour définir les origines primaires de la détresse de l'animal : 1/ activités humaines (trafic routier, agriculture, entretiens d'espaces verts, loisirs, autres), 2/ agents infectieux, 3/ aménagements humains (entrave, enfermement, obstacle fixe, lignes électriques, barbelés, ...), 4/ destruction d'espèces (biocides, maltraitance, pêche, piégeage, tir), 5/ détention inappropriée, 6/ cause indéterminée, 7/ interactions avec un autre animal (prédation par animal domestique, animal sauvage, animal indéterminé), 8/ phénomènes naturels (circonstances climatiques, autre événement naturel), 9/ pollution (hydrocarbures, autre), et 10/ ramassage d'individu non en détresse.

Les oiseaux

Pour 32 % des oiseaux reçus au CVFSE, la cause d'entrée est demeurée indéfinie malgré une prise de commémoratifs systématique (68 % de ces causes indéterminées concernent des jeunes oiseaux trouvés au sol sans aucune information sur les circonstances de la chute du nid ou de l'abandon par les parents). Les activités humaines et aménagements humains ont entraîné 25 % des entrées alors que la prédation représente 17 % des causes d'accueils (*Figure N°14*) :

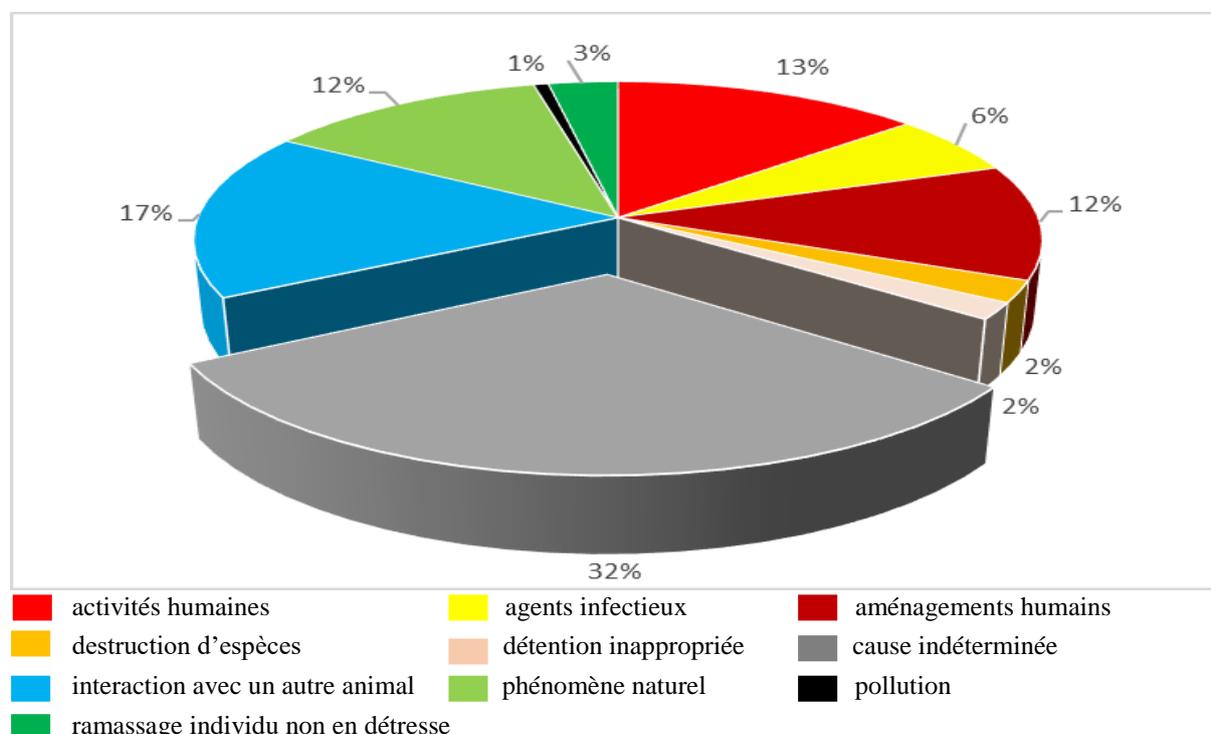


Figure N°14 : Répartition par cause d'entrée des 1 390 oiseaux admis au CVFSE en 2023.

Comme chaque année, les causes d'entrée en 2023 varient en proportion entre les différents groupes zoologiques d'oiseaux recueillis (**Tableau N°7**). Les colombins & gallinacés ont principalement été victimes d'agents infectieux (trichomonose, suspicion tuberculose aviaire, ... pour 21,9 % d'entre eux), les échassiers & limicoles des aménagements humains (lignes électriques, ... pour 19,4 % d'entre eux), les palmipèdes de phénomènes climatiques (tempêtes, ... pour 38,9 % d'entre eux), les passereaux et autres petits oiseaux de prédation (notamment par les chats, pour 27,9 % d'entre eux **Figure N°15**) et les rapaces des activités humaines (précisément des collisions routières, pour 34,3 % d'entre eux **Figure N°16**).

L'effort d'éducation à l'environnement, d'information et d'aide sur le terrain pour le grand public mené par le CVFSE et ses partenaires (notamment la LPO44) a permis la remise au nid d'un certain nombre de jeunes oiseaux et donc une baisse de la prise en charge des jeunes oiseaux non blessés. Sur les 1 390 oiseaux reçus au CVFSE en 2023, 776 étaient des juvéniles ou des immatures soit 56 %.

Tableau N°7 : Répartition, par groupe zoologique et par cause d'entrée des oiseaux admis au CVFSE en 2023.

<i>Cause d'entrée</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=296)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=32)	<i>Palmipèdes</i> (n=84)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=901)	<i>Rapaces</i> (n=362)
activités humaines	6,8 %	12,9 %	7,2 %	8,1 %	34,3 %
agents infectieux	21,9 %	3,2 %	3,6 %	1,8 %	1,7 %
aménagements humains	6,5 %	19,4 %	9,6 %	13,2 %	14,0 %
destruction d'espèces	0,7 %	9,7 %	4,8 %	0,7 %	4,7 %
détention inappropriée	3,6 %	0,0 %	1,2 %	1,0 %	2,0 %
cause indéterminée	30,9 %	48,4 %	27,5 %	30,8 %	35,0 %
interaction avec un autre animal	20,5 %	3,2 %	0,6 %	27,9 %	1,7 %
phénomènes naturels	7,6 %	3,2 %	38,9 %	12,4 %	3,3 %
pollution	0,0 %	0,0 %	5,4 %	0,0 %	0,0 %
ramassage individu non en détresse	1,4 %	0,0 %	1,2 %	4,2 %	3,3 %



Figure N°15 : Examen clinique d'un Merle noir victime d'une prédation par un chat (photo N. Merle).



Figure N°16 : Examen ophtalmologique d'une Chouette hulotte victime d'une collision routière (photo N. Merle).

Les mammifères

Comme chez les oiseaux, pour une grande partie des mammifères (*Figure N°17 et 19*) admis au CVFSE, la cause d'entrée reste inconnue (32 %). Les agents infectieux représentent la principale cause d'entrée connue des mammifères (36 %) alors que 12 % d'entre eux ont été victimes des activités humaines (notamment le trafic routier et les activités de jardinage) (*Figure N°18*). Ces chiffres sont en lien direct avec les principales causes d'entrée des hérissons.



Figure N°17 : Portée de levrauts reçus au CVFSE en 2023 (photo N. Merle).

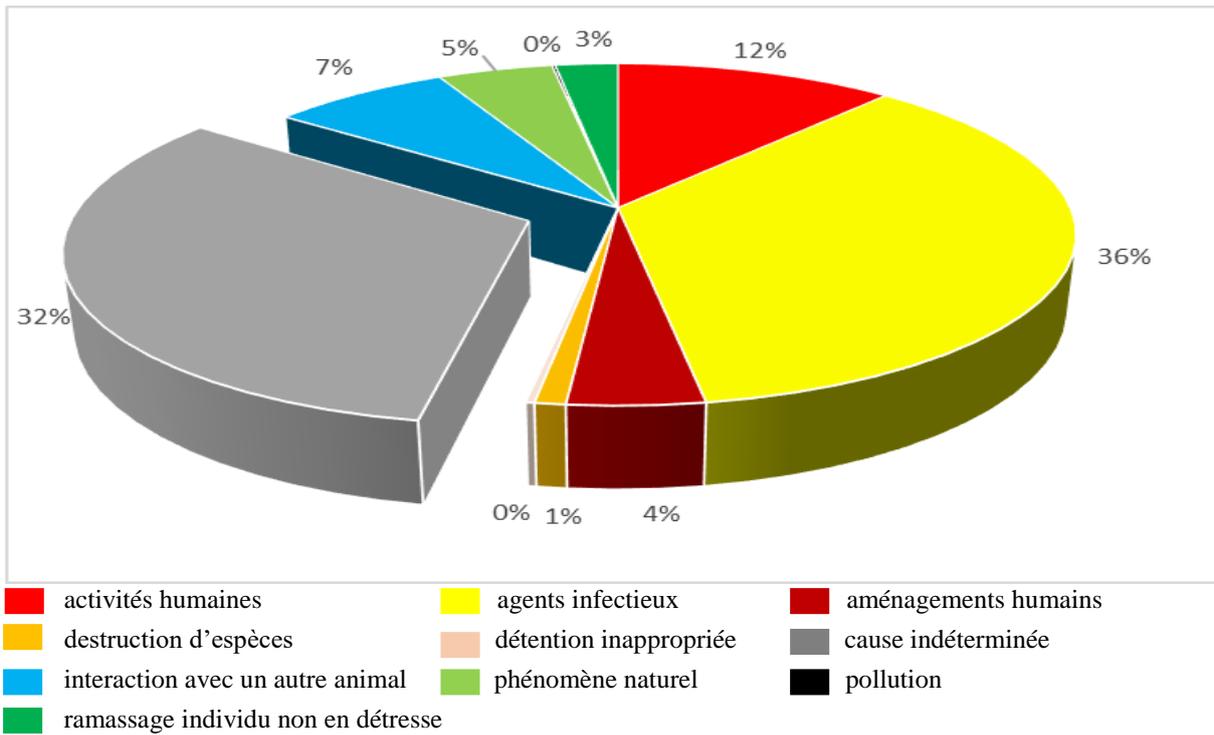


Figure N°18 : Répartition par cause d'entrée des 741 mammifères admis au CVFSE en 2023.



Figure N°19 : Examen clinique sur un jeune Ecureuil roux (photo N. Merle).

RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE RÉHABILITATION DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2023

Parmi les 2 139 animaux admis par le CVFSE en 2023, 611 ont été relâchés soit 29 % (*Figure N°20, a*). Il faut toutefois noter qu'une grande partie des animaux reçus (40 %) ne reçoit aucun soin : mort à l'arrivée ou euthanasie à l'issue de l'examen clinique (souffrance excessive et/ou blessure trop importante rendant un futur relâcher impossible). De plus, 13 % des animaux reçus en 2023 sont décédés moins de 24 heures après leur admission au CVFSE (et dans un délai en grande majorité encore plus court, moins de 12 heures) : la mort de ces animaux est généralement liée aux blessures directes ou au stress de la capture, du transport et/ou de la captivité. Ainsi, si l'on excepte les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 24 heures, 999 animaux (soit 47 %) ont reçu en 2023 des soins effectifs, dont 611 ont pu être relâchés soit 61 % (*Figure N°20, b*).

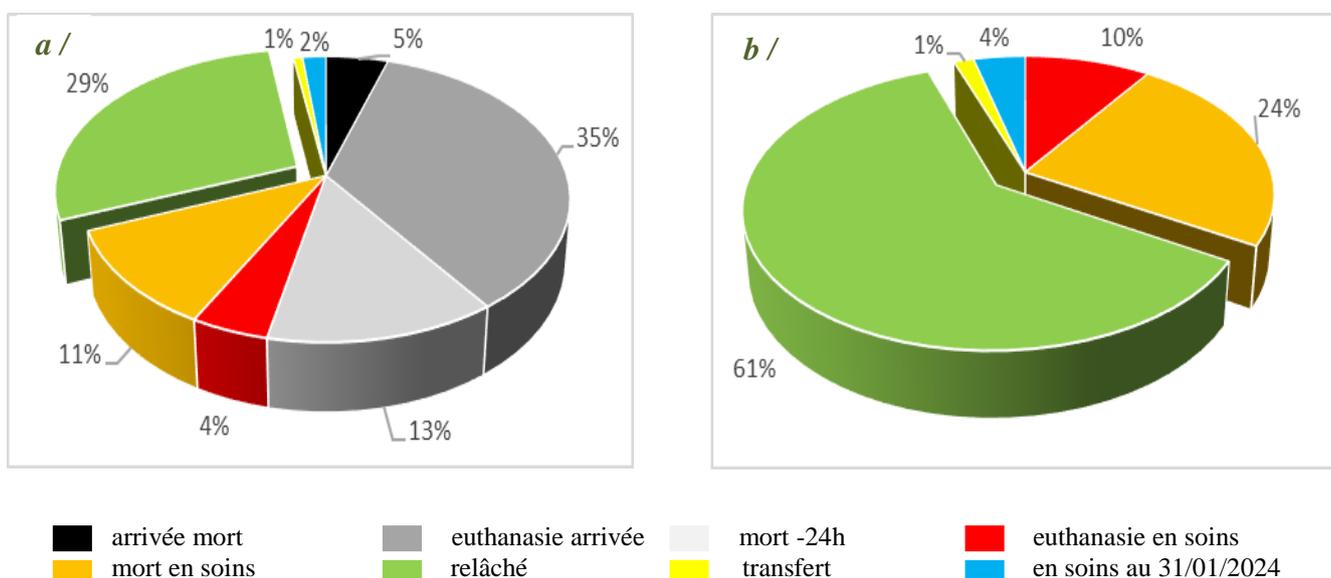
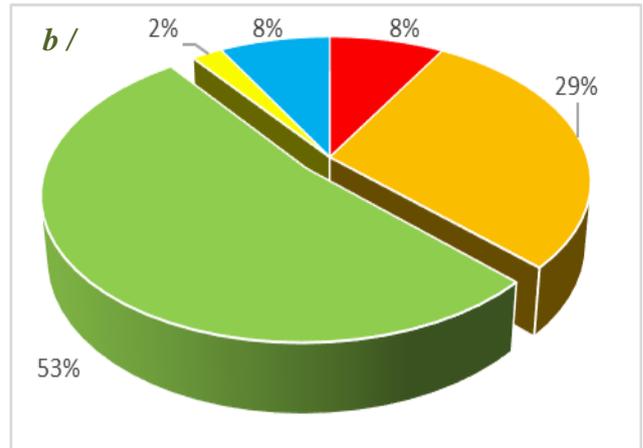
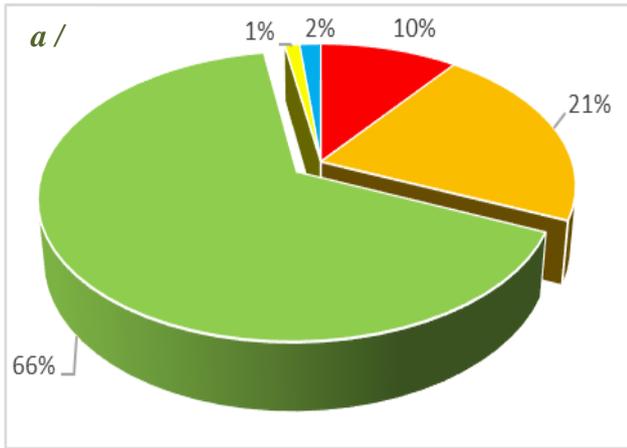


Figure N°20 : Proportion par devenir des animaux admis (a) et soignés (b) au CVFSE en 2023.

Les proportions des différents devenirs des animaux soignés (*Figure N°21, a et b*) entre les classes « oiseaux » et « mammifères » sont légèrement différentes en 2023 avec notamment un pourcentage d'oiseaux relâchés (66 % pour les oiseaux contre 53 % pour les mammifères) plus élevé (*Figure N°22*) et un pourcentage d'oiseaux morts pendant l'hospitalisation plus faible (21 % pour les oiseaux contre 29 % pour les mammifères). Le nombre d'animaux encore en soins est plus élevé pour les mammifères que pour les oiseaux : il correspond notamment aux jeunes hérissons en hivernage au centre.



■ euthanasie en soins
 ■ mort en soins
 ■ relâché
 ■ transfert
 ■ en soins au 31/01/2024

Figure N°21 : Proportion par devenir des oiseaux soignés (a) et des mammifères soignés (b) au CVFSE en 2023.



Figure N°22 : Relâchers d'un Macareux moine et d'une Guillemot de Troïl en 2023 (photo A. Delgendre).

ORIGINE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2023

En 2023, le CVFSE a reçu des animaux en provenance de 19 départements (*Tableau N°8*). La majorité des animaux, 87 %, proviennent de la Région des Pays de la Loire, 12,4 % de la Région Bretagne et 0,6 % d'autres régions françaises (*Figure N°23*).

Tableau N°8 : Nombre d'animaux reçus au CVFSE en 2023 en fonction de leur département d'origine.

Département	Nombre d'animaux reçus	Département	Nombre d'animaux reçus
Bouches-du-Rhône (13)	1	Mayenne (53)	5
Corrèze (19)	1	Morbihan (56)	44
Côtes-d'Armor (22)	13	Oise (60)	1
Finistère (29)	11	Pyrénées-Orientales (66)	1
Gironde (33)	1	Sarthe (72)	2
Ille-et-Vilaine (35)	198	Deux-Sèvres (79)	2
Indre-et-Loire (37)	1	Tar-et-Garonne (82)	1
Loire-Atlantique (44)	1573	Vendée (85)	176
Maine-et-Loire (49)	105	Essonne (91)	1
Manche (50)	2		

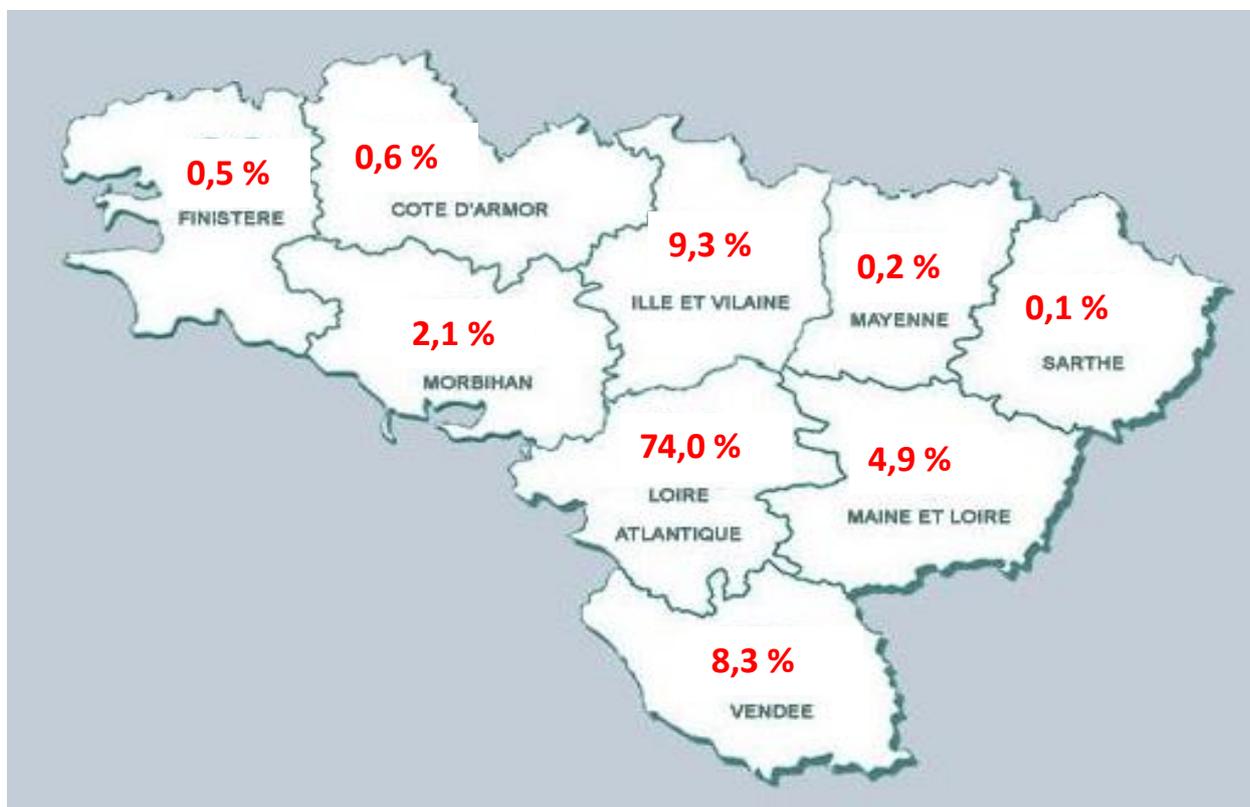


Figure N°23 : Proportion des animaux reçus au CVFSE en 2023 par origine géographique ; les proportions ne sont données que pour les régions Bretagne et Pays de la Loire (n = 2 127 / 2 139 animaux).

La forte implication des bénévoles de la LPO44, de la LPO49, la LPO35, des centres de soins Les Alcidés (44), FAUNALIS (44), PIAFS (56) et l'île Grande (22) ont permis les rapatriements d'un grand nombre d'animaux (1/4 des animaux reçus) (*Figure N°24*). L'implication de nombreuses cliniques vétérinaires servant de relais est grandissante et précieuse.



Figure N°24 : Prise de commémoratifs lors du rapatriement d'un Hérisson d'Europe en détresse au CVFSE en 2023 (photo N. Merle).

QUELQUES CHIFFRES SUPPLEMENTAIRES...

Sollicitations téléphoniques et électroniques

En 2023, l'équipe du CVFSE a dû gérer 10 601 sollicitations téléphoniques (soit une augmentation de 11 % par rapport à 2022) en lien avec la découverte d'animaux sauvages blessés ou sur des questions plus générales relatives à la cohabitation avec la faune sauvage, avec un pic très net en mai, juin, juillet et août (respectivement 1 296, 1 824, 1 492 et 1 132 sollicitations téléphoniques) (*Figure N°25 ; Tableau N°9*).

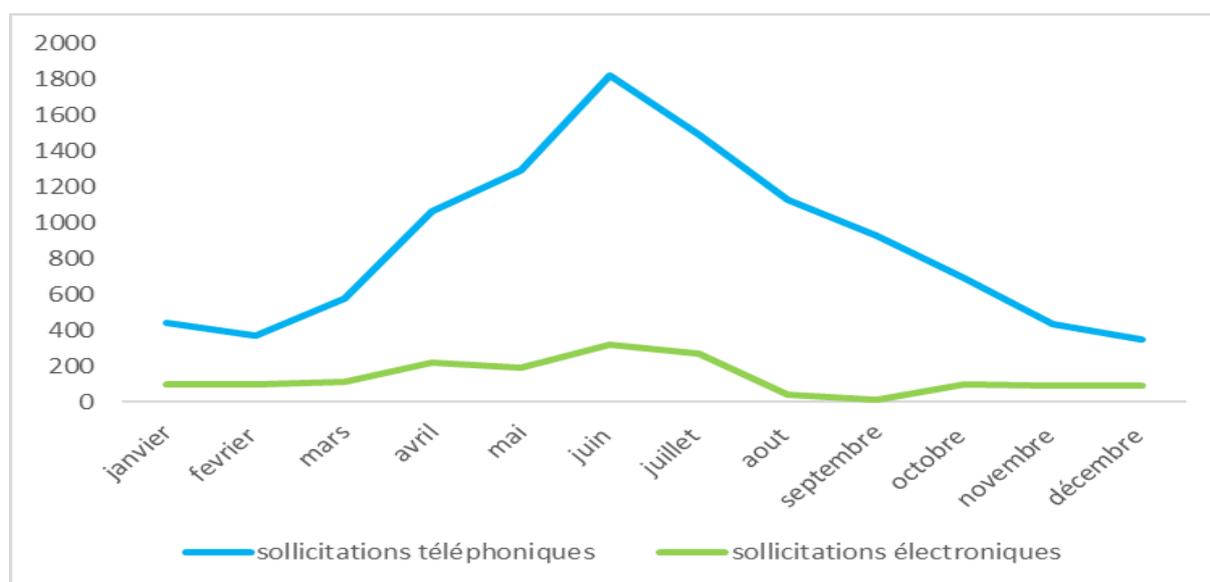


Figure N°25 : Nombre de sollicitations téléphoniques (en bleu) et électroniques (en vert) en lien avec la découverte d'un animal sauvage, la cohabitation avec la faune sauvage et la prise de nouvelle concernant un animal reçu au CVFSE en 2023.

En reportant le nombre de sollicitations téléphoniques par rapport au nombre de jours d'ouverture du standard téléphonique au CVFSE, on voit qu'au mois de juin l'équipe a dû gérer une moyenne record de 83 sollicitations par jour ! (*Tableau N°9*).

Tableau N°9 : Nombre total et nombre moyens de sollicitations téléphoniques en lien avec la découverte d'un animal sauvage, la cohabitation avec la faune sauvage et la prise de nouvelle concernant un animal reçu au CVFSE en 2023.

Mois	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octo.	nov.	déc.
nombre total	441	372	581	1063	1296	1824	1492	1132	926	694	431	349
moyenne	18	16	22	44	65	83	75	54	44	32	23	18

En parallèle, 1 631 sollicitations électroniques (soit une baisse de 16 % par rapport à 2022 en lien avec la cyber-attaque dont a été victime Oniris et qui a privé le CVFSE de boîte mail pendant près de 2 mois) ont été traitées et concernaient en grande majorité des prises de nouvelles d'animaux confiés au CVFSE (*Figure N°26*). Lorsqu'un animal est rapatrié au CVFSE, il est systématiquement transmis au découvreur ou rapatrieur, le numéro d'entrée de l'animal et l'adresse mail du centre afin que la personne puisse nous contacter pour prendre des nouvelles et suivre l'hospitalisation de l'animal.



Figure N°26 : Particuliers rapatriant un animal sauvage en détresse au CVFSE en 2023 (photo N. Merle).

Consommation de denrées alimentaires pour le nourrissage des animaux hospitalisés en 2023

En 2023, 2 521 kilogrammes de nourriture ont été nécessaires pour nourrir les animaux hospitalisés au centre (*Tableau N°10, Figure N°27*).

Tableau N°10 : Denrées alimentaires consommés par les animaux hospitalisés au centre en 2023.

<i>Denrées</i>	<i>Quantité en kg</i>	<i>Denrées</i>	<i>Quantité en kg</i>
Croquettes pour hérissons	251	Mélange écureuils	4
Proies animales (hors poussins)	48	Vers de farine	37
Poussins de 1j	1560	Teignes de ruches	4
Poissons	206	Grillons	4
Pâtée à l'œuf	3	Fruits	29
Pâtée insectivore	20	Légumes	21
Granulés et graines pour oiseaux	304	Oléagineux	1
Aliments hyperdigestibles	29		



Figure N°27 : Nourrissage de Guillemots de Troïl au CVFSE (photo O. Lambert).

Toute l'équipe du CVFSE remercie toutes les personnes ayant rapatrié des animaux sauvages en détresse, tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour à nos côtés et toutes les personnes et structures qui nous aident financièrement.

